

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT  
ARDÈCHE

DELIBERATION N° 2014/05

EXTRAIT DU REGISTRE  
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

\*\*\*\*\*

*Séance du 03 février 2014*

*L'an deux mille quatorze et le trois février à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Pierre MAURIN.*

*Date de convocation : le 24 janvier 2014.*

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 14 présents : 10 votants : 11*

*Résultat du vote : Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0*

*Présents : M. MAURIN – BEUGNET – BOUAZZA – CORNET – CROZIER – HILAIRE – JOLLIVET – TESTON – VERNET - VOLLE*

*Excusés : M. AUZAS qui a donné procuration à M. VOLLE.*

*Absents : M. DELAUZUN – FIALON – SALA.*

M VOLLE André a été élu secrétaire.

**Objet : Cession du véhicule IVECO DAILY immatriculé 2883 QF 07.**

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- Décide de réformer le véhicule hors usage, IVECO DAILY, immatriculé 2883 QF 07 inscrit à l'inventaire sous le n°2182-4
- Décide de le céder en l'état à l'Ets ALBA TP au prix de 500.00 €.
- Charge son Maire d'accomplir toutes les démarches nécessaires.

.../...

2014/010

*HP*

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE le 03 février 2014.

Pour copie conforme,  
Alba La Romaine,  
Le 04 février 2014.  
LE MAIRE  
Pierre MAURIN.

